



DÉLIBÉRATION

Cession immobilière d'un délaissé de voirie, situé 8 rue des métairies, commune de Peyrilhac - propriété de Limoges Métropole, au profit de Monsieur MALHERBE

1 DOCUMENT - Publié le 13 Octobre 2022

Délibération du 30 septembre 2022



DEL_20220930_PATRI_14_7_CESSION_IMMOBILIERE_METAIRIES_PEYRILHAC_MALHERBE.pdf (.pdf, 300,8 Ko)

★ TÉLÉCHARGER